dans les limites suffisantes pour empêcher la congélation des conduites. Le conseil a défendu d'allumer les réverbères dont beaucoup sont employés à la construction des barricades.

LA JOURNÉE DU 26

L'importance du terrain occupé par les barricades augmente. Les troupes ont détruit celles érigées pendant la nuit. Le groupe directeur des combattants révolutionnaires est insaisissable; leur organisation n'est pas affaiblie. Vers deux heures de l'après-midi les révolutionnaires ont occupé la maison Serbediakof, près de la rue Sadovaïa; les habitants l'ont quittée.

Le Kremlin, les passages, les banques sont fermés. La Bourse est restée ouverte, mais les affaires ont été nulles. Le comité de la Bourse organise des milices auxquelles des armes sont distribuées. La place Strastvaïa et la place du Triomphe sont cernées par la troupe. Les personnes passant le jour près des barricades sont fouillées; après six heures de l'après-midi, elles sont fouillées partout.

L'imprimerie Kouchnaref est incendiée.

Les maisons voisines de la gare des voyageurs du chemin de fer de Moscou-Kasan sont incendiées. Ces nombreux incendies gagnent des quartier entiers et se multiplient graduellement. Le ciel est tout rouge.

LES VICTIMES

Selon quelques dépêches, l'amiral Doubassof aurait annoncé, hier soir 26, par télégraphe, que quinze cents personnes avaient été tuées ou blessées à Moscou et que la situation continuait à lui paraître sérieuse.

A Saint-Pétersbourg

La grève est en décroissance à Saint-Pétersbourg où le 26, 15,000 ouvriers avaient repris le travail; 48,000 hommes seulement restaient en grève.

Les membres du comité exécutif révolutionnaire de Saint-Pétersbourg, au nombre de 49, ont été arrêtés dans la nuit du 25 au 26. Parmi eux se trouve l'ingénieur Schulmann, président du comité. Les autorités ont saisi en outre des plans, des documents, des bombes et des armes.

On annonce la formation d'une colonne de cavalerie placée sous les ordres du général Orlof, qui partirait de Saint-Pétersbourg et parcourrait les provinces baltiques. On envoie aussi de Vilna dans les provinces de l'infanterie et de l'artillerie.

Dans les provinces baltiques

On télégraphie de Dantzig, 27 décembre :

D'après les nouvelles apportées par le vapeur *Volga*, de Stettin, frété par le gouvernement allemand en vue du transport des fugitifs de Russie, la sécurité règne dans le port de Riga. Le croiseur-transport de mines russe *Azrek* se trouve dans ce port.

A Libau, où la situation reste grave, les grévistes s'efforcent d'empêcher le départ d'un vapeur ayant à bord des denrées susceptibles de se gâter et destinées à Londres. L'ambassade d'Angleterre a fait appel au gouvernement qui lui a promis assistance.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Affaires du Maroc

On mande de Tanger au *Times*, le 26 décembre :

Un scandale vient d'éclater à propos des douanes de Tanger. Plusieurs fonctionnaires sont impliqués dans une affaire de contrebande.

Le sous-secrétaire aux affaires étrangères a été condamné à 6,000 dollars d'amende et révoqué; d'autres fonctionnaires ont été mis en prison.

*** Hier à la Chambre espagnole le député Eugenio Silvela a critiqué le choix fait de M. Montero Rios pour représenter l'Espagne à la conférence d'Algésiras. Il dit que l'homme qui signa le traité de Paris après la guerre hispano-américaine ne saurait avoir qualité pour défendre de nouveau les intérêts de son pays.

Le président du conseil a défendu chaleureusement M. Montero Rios en affirmant que son rôle au moment du traité de Paris fut tout de dévouement et d'abnégation, et qu'on ne peut lui reprocher la signature d'un traité dont seul le gouvernement d'alors eut et doit porter toute la responsabilité.

L'entente municipale internationale

Sir Edwin Cornwall, président du conseil de comté de Londres, communique à la presse une lettre où il expose son projet de congrès des représentants des capitales du monde civilisé. Le principal objet de ce congrès, qui se réunirait à intervalles réguliers, serait l'étude des problèmes communs à tous les grands centres de population, tels que l'instruction et le logement des classes ouvrières, l'amélioration des voies publiques et le développement des tramways.

Si cette proposition rencontre un accueil favorable, je voudrais proposer ensuite qu'à ce congrès participent seulement celles des capitales dont la population dépasse un demi-million d'habitants. Dans les capitales qui ont une population inférieure, les problèmes à résoudre ne sont pas les mêmes. Sur cette base, le congrès réunirait les représentants de Londres, Paris, Berlin, Vienne, Budapest, Rome, Saint-Pétersbourg, Madrid, Constantinople, et si nos amis les Américains nous font le plaisir de se joindre à ce congrès, New-York, Chicago et Philadelphie.

Sir E. Cornwall propose que le premier congrès, si ce projet est accepté, se tienne à Londres.

Le docteur Lueger, maire de Vienne, aurait déjà approuvé la proposition de sir Edwin Cornwall.

La crise ministérielle en Portugal

Le roi Carlos a chargé M. Luciano de Castro, président du conseil démissionnaire, de constituer un nouveau ministère.

M. Luciano de Castro doit présenter aujourd'hui au roi la liste des nouveaux ministres.

La révolution à Saint-Domingue

La rivalité existant depuis longtemps entre le président Moralès et le vice-président Ramon Cacérès (qui jadis assassina le président Lili Heureaux) vient d'aboutir à un mouvement révolutionnaire.

Le *New York Herald* publie une dépêche de Puerto-Plata, d'après laquelle le vice-président Cacérès, ayant voulu déplacer le gouverneur général de cette place, le général Perez, celui-ci a reçu du président Moralès le conseil de résister et s'entendre avec le général Rodriguez, gouverneur de Monte-Cristi, pour attaquer les forces de Cacérès, à Santiago, et marcher de là sur la ville de Saint-Domingue.

Le président Moralès, qui a contre lui tout le ministère, en dehors du vice-président, serait prisonnier à Saint-Domingue. D'autre part, on assure qu'il s'est enfui pour rejoindre les troupes du général Rodriguez et constituer avec le parti de l'ex-président Jimenez une nouvelle capitale. Cacérès, de son côté, s'est proclamé président.

On s'attend à un conflit dans les environs de Puerto-Plata, où le capitaine du port a été tué au cours d'un mouvement insurrectionnel. Le gouverneur de cette province a barricadé la ville contre le gouvernement.

Cette révolution est considérée à Washington comme tout à fait inopportune, car elle vient contrecarrer les plans du président Roosevelt. Celui-ci désire vivement que le Sénat américain ratifie la convention conclue avec le président Moralès, plaçant la République dominicaine sous le contrôle financier des Etats-Unis, et contre laquelle il y a une vive opposition dans cette Assemblée. L'anarchie dominicaine vient donc fort mal à propos fournir un argument à cette opposition hostile aux aventures où la politique de M. Roosevelt entraîne les Etats-Unis.

En attendant, les Américains ont douze navires de guerre dans les eaux de Saint-Domingue pour protéger le capitaine Colton, chargé depuis plusieurs mois, sous le régime de la convention intervenue, mais non ratifiée, de percevoir les droits de douane. Le capitaine Colton se trouve à Monte-Cristi.

D'après une dépêche de Monte-Cristi, les villes de Guayabin, Dayabon et Sabanilla ont pris les armes contre le gouvernement, par opposition à la convention livrant Saint-Domingue au contrôle des Etats-Unis et qui a contre elle la majorité du Congrès dominicain.

D'importants renforts de troupes de la marine américaine sont envoyés dans les eaux dominicaines. Le président Roosevelt veut que la protection des existences et des biens soit assurée par les Etats-Unis.

Le conflit turco-persan

On mande de Constantinople que les Turcs ont occupé deux nouveaux points situés sur le territoire persan. La Perse décline d'une façon définitive l'offre de nommer des membres à la commission mixte pour le règlement du conflit touchant la frontière turco-persane.

Une dépêche de Téhéran annonce que le gouvernement persan a adressé aux deux puissances médiatrices, la Russie et l'Angleterre, lors du traité d'Erzeroum, en 1847, un mémoire détaillé sur le susdit conflit.

AFFAIRES MILITAIRES

PROMOTIONS DE FIN D'ANNÉE

Sont promus *généraux de division, les généraux de brigade* :

De Chabot, commandant par intérim la 6e division de cavalerie, maintenu dans ses fonctions.

Pistor, commandant la 5e brigade de cuirassiers.

Ménestrel, chef d'état-major général du 19e corps d'armée, maintenu dans ses fonctions.

Corbin, commandant supérieur de la défense des places du groupe d'Epinal, gouverneur d'Epinal, maintenu dans ses fonctions.

Sont promus *généraux de brigade, les colonels* :

Quévillon, d'infanterie breveté, commandant supérieur par intérim des places du groupe de Maubeuge, gouverneur de Maubeuge, maintenu à son poste; Durupt, commandant le 59e d'infanterie, nommé au commandement de la 33e brigade à Châteauroux; Blanche, breveté, commandant le 10e d'infanterie, nommé adjoint au gouverneur de Toul et commandant des subdivisions de Toul, Troyes et Neufchâteau; Baudot, de cavalerie, breveté, commandant par intérim la brigade de cavalerie du 12e corps, maintenu; de Montangon, breveté, commandant le 8e hussards; Delarue, du génie, breveté, chef d'état-major du 15e corps, maintenu; Mollard, breveté, commandant le 102e d'infanterie, nommé adjoint au gouverneur de Verdun, et au commandement de la subdivision de Verdun; de Dartein, commandant le 40e d'artillerie; Petitbon, commandant supérieur par intérim des places du groupe de Besançon, maintenu dans ces fonctions; Vonderscherr, commandant la 26e brigade d'infanterie à Chaumont, maintenu; Brun d'Aubignosc, commandant par intérim la 82e brigade à Saint-Dié, maintenu; Ruffey, breveté, d'artillerie, chef d'état-major du 10e corps, maintenu; Brochin, breveté, commandant le 51e d'infanterie; Carrié, d'artillerie, hors cadre, commandant militaire du palais du Sénat, maintenu; Virvaire, commandant le 11e cuirassiers, nommé au commandement de la 4e brigade de cuirassiers à Noyon; de Pélacot, commandant le 6e d'infanterie coloniale; Lombard, de l'état-major particulier de l'infanterie coloniale, à la disposition de l'état-major de l'armée.

Intendant général :

L'intendant militaire Lanes, directeur du service de l'intendance de la 15e région, nommé directeur du service de l'intendance du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps.

Sont promus colonels :

Infanterie

Les lieutenants-colonels : Schnitz, breveté, du 4e, affecté au 73e; Petit, brev., 27e, au 139e; Roustan, du 12e, au 32e; de Gyves, brev. (état-major), au 91e; Lannegrâce, brev. (colonies), maintenu; d'Harcourt, brev. du 129e, au 51e; Verrier, brev., h. c. (état-major), maintenu; Bachelu, brev., du 84e, au 3e tirailleurs algériens; Gérard, du 125e, au 37e.

Cavalerie

Les lieutenants-colonels Renard, du 8e chasseurs, au 8e chasseurs; Gillet, commandant second Ecole appl. cavalerie, au 11e cuirassiers; de Ferluc, du 10e dragons, au 15e chasseurs; Chabaud, du 9e chasseurs, au 2e cuirassiers.

Artillerie

Les lieutenants-colonels Peyrecave, directeur Grenoble, maintenu; Sentis, chef 4e bureau état-major armée, nommé au commandement 10e rég.; Delétoile, sous-chef état-major gouvernement Paris, maintenu; Berrot, chef 3e bureau état-major armée, maintenu; Aubanel, directeur des forges, maintenu.

Génie

Les lieutenant-colonels Guillot, directeur génie à Lyon, maintenu; Franck, breveté, directeur génie à Lille, maintenu; Fournier, breveté, à l'état-major de l'armée, maintenu; Cornille, directeur service travaux publics Afrique occidentale, maintenu; Guyon, directeur chemin de fer du Dahomey, maintenu; Chevalier, chef bureau matériel génie ministère guerre, maintenu.

Gendarmerie

Le lieutenant-colonel Samson, chef de la 10e légion, à Rennes, maintenu.

Infanterie coloniale

Les lieutenants-colonels Noël, du 4e; Largy, du 1er; Diguet, du 5e; Blondiat, de l'état-major particulier à Paris, tous maintenus à leurs postes.

Artillerie coloniale

Les lieutenants-colonels Fourcade, au 3e, à Toulon, maintenu; Marsat, président de la commission d'expériences de Gâvres, maintenu.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Élections sénatoriales

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Un congrès des délégués sénatoriaux radicaux, radicaux socialistes et socialistes collectivistes a eu lieu dimanche à Miramas. MM. Carnaud, Antide Boyer, Baron et Cadenat, députés socialistes, y assistaient, ainsi que deux cents délégués environ, sur près de cinq cents que le collège électoral des Bouches-du-Rhône en comporte.

Ce congrès, de même que celui qui fut tenu à Arles récemment, avait pour but d'examiner les candidatures de MM. Granet, Henri Michel et Flaissières, concurrents à la succession de M. Bayol, sénateur, décédé, de l'arrondissement d'Arles.

Plusieurs incidents se sont produits : tout d'abord l'expulsion d'un groupe de conseillers municipaux de Marseille déclarés suspects par M. Cadenat, parce qu'ils n'appartiennent pas au Bloc de gauche.

M. David, conseiller général révolutionnaire, a attaqué ensuite M. Granet avec la plus extrême violence et en des termes tels que ce dernier a levé la main sur lui en disant : « Je devrais vous souffleter ! » M. David s'est alors élancé sur M. Granet, et il n'a fallu rien de moins que l'intervention de plusieurs assistants pour empêcher une collision.

Les candidats ont exposé leur programme politique. M. Michel, radical socialiste, a déclaré qu'il acceptait volontiers de marcher de concert avec les collectivistes, dont M. Flaissières s'est réclamé, chaque fois que les circonstances l'exigeraient. M. Granet, au contraire, a repoussé l'alliance des collectivistes et leurs théories.

Finalement, le congrès a voté un ordre du jour excluant la candidature Granet et proclamant celles de MM. Michel et Flaissières. La sortie du congrès a été fort tumultueuse. M. Henri Michel, s'adressant à l'un des membres du bureau, l'a apostrophé en lui disant que ses collègues et lui avaient agi avec la plus insigne mauvaise foi en empêchant les radicaux socialistes de parler et en manœuvrant de façon à faire le jeu de M. Flaissières, collectiviste.

A l'issue du congrès, les délégués sénatoriaux expulsés ont rédigé une protestation collective contre l'intolérance du congrès et ont pris rendez-vous pour le 7 janvier.

LOIRE. — Le parti socialiste unifié vient de faire connaître la liste de ses candidats aux élections sénatoriales. Elle se compose de MM. Vittone, président du conseil d'arrondissement, et de cinq de ses collègues de cette assemblée : MM. Micou, Conques, Lansois, Laurençon.

Le manifeste publié en faveur de ces candidatures rappelle que le congrès départemental du 17 décembre a fixé la règle d'action de tous les délégués sénatoriaux en adoptant la motion Sagnol-Anthelme Simon, ainsi conçue :

Considérant que le congrès de Chalon a nettement indiqué que l'action de classe du prolétariat est liée au maintien et au développement des libertés politiques et économiques; que par suite, la conduite du parti socialiste, au scrutin de ballottage des élections sénatoriales, doit être guidée par le souci de la République maintenue et développée;

Considérant enfin que l'attitude républicaine, en même temps que socialiste, ayant toujours été celle du parti et de ses éléments, il est de l'intérêt socialiste que cette attitude soit publique et aussi apparente que possible;

Résolue à respecter loyalement et scrupuleusement la discipline républicaine;

La fédération socialiste décide que si ses candidats aux élections sénatoriales sont mis en minorité au premier tour de scrutin, ils se désisteront en faveur des candidats de gauche les plus favorisés; ils feront de plus, avec le parti tout entier, campagne pour assurer le succès des candidats républicains et l'écrasement de la réaction.

On sait que le comité républicain départemental qui se rattache à l'Alliance républicaine démocratique de M. Adolphe Carnot présente MM. Crozet-Fourneyron, sénateur sortant; Philippe Blanc, sénateur sortant; Réal, ancien député, président du conseil général; Chollet, ancien député, vice-président du conseil général; Morel, député de la deuxième circonscription de Roanne. C'est en faveur de ces candidats, qui se réclament de M. Waldeck-Rousseau, que les socialistes se sont engagés à se désister.

Les républicains progressistes et libéraux présentent une liste composée de MM. Audiffred, Bourganel, Emile Reymond, sénateurs sortants; Neyret, ancien adjoint au maire de Saint-Etienne; Claudinon, député, maire du Chambon-Feugerolles.

NOUVELLES DU JOUR

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'ambassadeur de Russie, M. Nélidow, a fêté hier le jubilé cinquantenaire de son service actif dans la diplomatie russe. A onze heures, tout le personnel de l'ambassade, en uniforme, et le clergé russe, se sont réunis dans les appartements officiels. M. Dmitri Nélidow, premier secrétaire de l'ambassade de Russie à Constantinople, délégué tout spécialement par le ministère impérial des affaires étrangères, a remis à l'ambassadeur les insignes de l'ordre de Saint-André avec le rescrit suivant de l'empereur :

Alexandre Ivanovitch,

Il y a cinquante ans, après avoir terminé les cours à l'université de Saint-Pétersbourg, vous êtes entré au ministère des affaires étrangères, et depuis cette époque, vous avez consacré tous vos efforts au service diplomatique de la Russie. Après avoir occupé successivement plusieurs postes, vous avez acquis une profonde expérience et connaissance des affaires. Pendant la guerre de 1877-1878, vous fûtes nommé aux délicates fonctions de directeur de la chancellerie diplomatique près du commandant en chef de l'armée des Balkans. Bientôt après la conclusion de la paix, signée par vous à San Stefano, vous avez été appelé par la confiance de mon père à occuper les postes d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la Sublime-Porte. Pendant quinze ans, vous avez employé tous vos efforts à consolider les rapports pacifiques entre la Russie et l'empire ottoman. En 1897, je vous ai nommé ambassadeur auprès de Sa Majesté le roi d'Italie, et en 1903, je vous ai accrédité auprès du gouvernement français. Dans cette haute fonction, vous vous êtes employé avec un zèle infatigable, pour le plus grand bien de notre chère patrie, à entretenir les relations amicales avec la République alliée. En ce jour mémorable du cinquantenaire de vos excellents services, j'ai trouvé juste, en témoignage de ma sincère reconnaissance, de vous créer chevalier de l'ordre de Saint-André, dont les insignes vous sont remis.

Je demeure envers vous invariablement bienveillant et reconnaissant. NICOLAS.

M. Nekludow, conseiller de l'ambassade, a présenté ensuite à l'ambassadeur, au nom du personnel de l'ambassade et de plusieurs de ses anciens collaborateurs, une adresse dont voici la fin :

Nous sommes particulièrement heureux, dans ces temps troublés, au milieu des épreuves qui assaillent notre chère patrie, de pouvoir ici nous grouper autour de vous qui êtes si profondément conscient du vrai bien-être, de l'honneur et de la gloire de la Russie. En portant nos regards sur vous, nous puisons de l'assurance et du courage, ne fût-ce que dans cette pensée qu'un pays qui a engendré et produit des personnalités et des hommes d'Etat tels que M. Nélidow possède en lui-même des forces suffisantes pour surmonter les plus grands maux. Que le Seigneur vous accorde encore de nombreuses années de santé, de force et d'activité pour la gloire de la Russie, le bonheur de votre famille, pour la sincère joie de nous tous.

L'ambassadeur a répondu dans des termes émus. Il a exprimé la conviction que quelles que soient les épreuves qu'aurait à subir la Russie, la diplomatie russe saura toujours garder devant ses yeux l'idéal de l'inaltérable grandeur de sa patrie; et il souhaite à ses dévoués collaborateurs de la servir aussi longtemps que lui.

Une adresse a été également présentée à l'ambassadeur par le clergé, qui a officié ensuite un *Te Deum*, à la suite duquel l'archiprêtre de l'église hellénique est venu remettre à l'ambassadeur une lettre de félicitations du patriarche œcuménique.

M. Loubet avait chargé le général Dubois de présenter à l'ambassadeur ses félicitations personnelles.

Ensuite eut lieu un grand déjeuner auquel ont pris part tout le personnel ainsi que les dames de l'ambassade. A quatre heures Mme Nélidow a tenu une réception à laquelle sont venus féliciter l'ambassadeur les membres du corps diplomatique et les personnalités de la société parisienne.

M. Loubet, président de la République, a reçu hier après-midi M. Chapsal, commissaire général du gouvernement français à l'exposition de Liége, ainsi que la délégation du comité d'organisation de la section française à la même exposition.

M. Chaumié, garde des sceaux, ne recevra pas les membres des cours et des compagnies judiciaires à l'occasion du 1er janvier.

AU JOUR LE JOUR

Au comité Mascuraud

Le *Figaro* relate deux discussions qui eurent lieu en mars dernier, au sein du comité Mascuraud, sur la question des décorations.

Les cinq « dissidents », MM. Colas, Francq, Morel, Amiard et Rousselot, avaient d'abord déposé le projet de résolution suivant :

Le bureau décide qu'aucune proposition de distinction en faveur des membres du comité ne pourra être présentée aux ministères intéressés sans qu'il en ait été délibéré.

Un débat « très vif » s'engagea à ce sujet, auquel prirent part MM. Mascuraud, Colas, Francq, Oudard, Rotival, Chabanne, Mimard, Amiard, Adolphe Lévy et J. Cahen. Et voici en quels termes le *Figaro* résume ce débat :

La thèse de M. Colas fut celle-ci : « Le président fait des propositions au nom du comité. Le comité doit donc connaître ces propositions. »

Sur l'observation de M. Rotival que le président méritait la confiance du bureau, M. Francq répliqua que le bureau, par réciprocité, avait droit à la confiance du président.

En conséquence, la motion devait être votée.

M. Mascuraud objecta que des indiscrétions préjudiciables pouvaient être commises. Sur quoi M. Colas de dire : « Les employés du comité qui copient la correspondance connaissent les propositions. Les membres du bureau n'ont pas moins de discrétion que les dactylographes et les secrétaires appointés. »

M. Mascuraud fait observer qu'il se borne à signaler les membres du comité qui, dans les expositions, ont obtenu des récompenses; qu'il n'est donc pas tout à fait exact de dire que le président « fait des propositions ».

La motion est amendée par MM. Chabanne et Mimard, qui demandent que les propositions de distinction soient communiquées sinon à tout le bureau, du moins à une commission. M. Mimard représente que le président a intérêt à mettre sa responsabilité à l'abri. L'adoption de la proposition lui fournirait cet abri.

M. Rotival dit que l'existence dans le comité d'une commission de décorations produirait dans le public un effet déplorable.

M. Adolphe Lévy revient sur la crainte exprimée par M. Mascuraud que des indiscrétions ne soient commises.

M. J. Cahen estime que le sous-comité exécutif pourrait être tenu au courant des propositions de croix. Mais il serait dangereux d'émettre un vote à ce sujet.

La proposition Colas est alors mise aux voix. Elle est repoussé par 7 voix contre 5.

L'autre discussion fut relative aux dons des candidats à une décoration :

A une séance qui, toujours en mars 1905, suivit celle dont nous venons d'analyser le procès-verbal, M. Colas déposa en son nom et au nom de MM. Francq, Morel, Amiard et Rousselot, la proposition dont voici le texte :

« Le bureau décide qu'aucune somme ne sera acceptée par le comité à un titre quelconque de la part des membres du comité ayant posé leur candidature à une distinction. »

Aussitôt M. Cahen demande que cette proposition ne soit même pas discutée.

Il est procédé au vote.

La proposition est repoussée par 8 voix contre 5.

Rappelons que M. Mascuraud a réservé sa réponse jusqu'à la fin de la publication du *Figaro*.

Le groupe des cinq membres démissionnaires du bureau du comité républicain du commerce et de l'industrie nous communique la note suivante :

Certains journaux semblent dire que les cinq démissionnaires du comité républicain du commerce et de l'industrie feraient maintenant connaître leurs griefs.

Nous répondons que nous sommes étrangers aux révélations qui sont faites par le *Figaro*. Nous tiendrons la parole donnée au chef du gouvernement, et nous ne sortirons de la réserve que nous nous sommes imposée que si les circonstances ultérieures nous y obligent.

Il doit être bien entendu que la présente déclaration n'infirme ni ne confirme les révélations qu'à tort on nous attribue.

Académie des sciences

En raison de la fête de Noël, l'Académie des sciences a tenu hier sa séance ordinaire.

Election d'un vice-président. — L'ordre du jour porte le renouvellement du bureau.

M. Chauveau est élu vice-président, à l'unanimité des suffrages, en remplacement de M. Poincaré qui de droit passe à la présidence.

M. Chauveau est l'éminent professeur de pathologie comparée au Muséum. Il appartient à la section d'économie rurale depuis 1886, époque à laquelle il succéda à Bouley.

Communications diverses. — M. Michel Lévy présente à l'Académie la deuxième édition de la carte géologique de la France, à l'échelle de 1 millionième, qui résume les études faites jusqu'à ce jour sur toute l'étendue de notre territoire.

M. Roux analyse une note de M. Gabriel Bertrand, relative à l'action et à l'emploi du manganèse comme engrais. Suivant M. Bertrand, le manganèse serait indispensable au développement des plantes.

M. d'Arsonval présente un appareil dû à MM. Guglieminetti et Draeger, qui vient d'être approuvé par la commission du grisou, et qui permet à un homme de travailler dans un milieu vicié sans recevoir de l'air du dehors.

Académie de médecine

Election de deux correspondants. — L'Académie procède à l'élection de deux correspondants nationaux sur une liste de présentation ainsi dressée par la commission : en première ligne, M. Bard (de Lyon); en deuxième ligne, M. Gilis (de Montpellier); en troisième ligne *ex æquo*, MM. Armaingaud (de Bordeaux), Baumel (de Montpellier), Nicolas (de Nancy), Roland (d'Alger).

Au troisième tour de scrutin, M. Bard a été élu par 37 voix, contre 27 à M. Armaingaud et 5 à M. Gilis.

Enfin, tour M. Gilis a été élu par 36 voix contre 19 à M. Armaingaud.

Les travaux de MM. Bard et Gilis ont porté sur la pathologie médicale.

Communications diverses. — M. Pouchet communique un travail sur l'action des iodiques sur la circulation.

M. Gréhant lit un travail sur la régénération de l'air vicié au moyen de l'appareil Guglieminetti-Draeger.

M. Josias donne lecture d'un rapport sur un travail dont il dit grand bien, dû au docteur de Fleury et intitulé *Névroses de l'enfance et problèmes d'éducation.*

FAITS DIVERS

Mercredi 27 décembre. — La baisse barométrique s'est accentuée sur l'ouest de l'Europe; une profonde dépression apparaît au large de la Bretagne, où le baromètre marque 749 mm., après une baisse de 16 mm. depuis hier.

Le vent prend de la force du sud-est sur toutes nos côtes, et la mer devient houleuse à l'entrée de la Manche.

Des pluies sont tombées sur la Scandinavie et sur l'Italie.

En France on a recueilli 8 mm. d'eau à Nice et à Toulon.

La température s'est fortement relevée sur nos régions de l'ouest; le thermomètre marquait ce matin à sept heures : —9° à Saint-Pétersbourg, —2° à Paris, —1° à Odessa, + 6° à Nantes, 15° à Biarritz.

On notait : 0° au puy de Dôme, —1° à l'Aigoual, —7° au pic du Midi.

En France, un temps frais est probable, avec des pluies dans l'ouest et le sud, des neiges dans le nord et l'est.

A Paris, hier, température moyenne, — 2°4.

A la tour Eiffel, température maximum 7°5, le 26 à 1 heure du soir; minimum — 2°9, le 27 à 4 heures du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel s'est totalement dégagé au début de l'après-midi d'hier; ce matin, il reste très beau, mais légèrement brumeux, et les courants généralement faibles tournent vers l'est-sud-est.

La température se relève rapidement; cependant les minima sont encore voisins de zéro sur la ville.

La pression barométrique, en baisse accentuée, est à midi de 756 mm. 2.

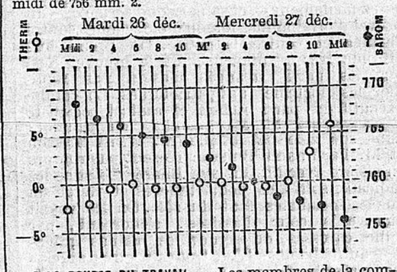

A LA BOURSE DU TRAVAIL. — Les membres de la commission administrative, dont nous avons annoncé l'élection, le 24 décembre, viennent de donner leur démission. Ils ont motivé leur détermination dans l'ordre du jour suivant :

La commission administrative de la Bourse du travail constate que sur 216 syndicats inscrits, 53 seulement ont pris part à l'élection.

Bien que le nombre des votants ne soit guère inférieur au nombre habituel de ceux qui prennent part aux élections de la commission les années précédentes, défalcation faite du vote des fédérations nationales, qui ne doivent pas prendre part à cette élection, la commission estime, vu les circonstances graves actuelles, qu'il ne lui est pas possible d'assumer la responsabilité d'administrer la Bourse du travail, n'étant mandatée que par un nombre de syndiqués insuffisant qui ne lui donne pas la force morale qui lui serait nécessaire.

Elle ne veut pas être élue à la suite du bénéfice d'une équivoque; aussi laisse-t-elle la responsabilité de la situation à ceux qui ont mené la campagne abstentionniste, sans donner aux syndicats un autre moyen de sortir de la mauvaise situation dans laquelle ils se trouvent à la Bourse du travail.

C'est pour ces raisons que tout en remerciant les syndicats qui lui ont accordé leur confiance, la commission administrative nouvelle donne sa démission.

LE PERSONNEL HOSPITALIER ET LA GRÈVE. — Quelques mécontents continuent, sans succès d'ailleurs, leurs tentatives d'agitation dans le personnel hospitalier de la ville de Paris. Aujourd'hui, ils exposent par affiches leurs revendications au public.

L'administration de l'Assistance publique, écrivent-ils notamment, refuse toute amélioration à son personnel sous prétexte que les dépenses engagées sont trop importantes et que les crédits ne le permettent pas.

Vous versez des sommes considérables pour l'Assistance publique. Comment sont-elles dépensées? où passent-elles?

A fournir des appointements énormes aux hauts fonctionnaires!

A réparer les erreurs commises par les architectes et les ingénieurs administratifs, irresponsables!

Une retenue est faite sur les salaires pour assurer une retraite de famine au personnel. Le troisième trimestre de 1905 a fourni de ce fait 125,000 francs en chiffres ronds. Cette somme n'a pas été versée à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse!

Où est l'argent? A-t-il servi à boucler un budget difficile à établir? Nous nous le demandons.

Nous voulons, avant d'en arriver aux mesures de désespoir, user de tous les moyens en notre pouvoir pour obtenir satisfaction à nos justes revendications sans heurt ni conflit.

A l'administration de l'Assistance publique, on répond point par point à ces réclamations :

1° Les appointements du haut personnel correspondent à ceux de toutes les autres administrations, si même ils ne leur sont point inférieurs.

2° Les erreurs commises dans les exécutions de travaux hospitaliers ne sont jamais supportées par le budget; s'il y a faute commise, c'est l'entrepreneur qui la paye. C'est arrivé dernièrement dans un hôpital où une construction s'est effondrée : l'entrepreneur l'a entièrement réédifiée à ses frais.

3° Les retraites « de famine »? Mais nous avons récemment élevé le taux des pensions, et les retraités de l'ancien régime sont en instance pour bénéficier de cette augmentation.

4° Les 125,000 francs? Ils représentent non pas l'accumulation des retenues faites sur les salaires et appointements, mais bien partie d'une subvention votée sur le budget de l'Assistance à la caisse de retraite du personnel. Cette subvention est annuellement de 500,000 fr. Nous n'avons pas eu besoin en 1905 d'en verser la totalité pour assurer le service des pensions et 125,000 fr. restent en réserve. Ils serviront l'année prochaine.

En résumé, M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, déclare mal fondées les réclamations portées à la connaissance du public. Depuis plusieurs années, d'accord avec le Conseil municipal, il travaille à l'amélioration du sort du petit personnel des hôpitaux. Des réformes notables ont été faites. D'autres, nous dit-il, sont en voie de réalisation. On comprendrait mal que dans ces conditions le personnel, cédant à des inspirations fâcheuses et, suivant les dirigeants du syndicat, déclarât une grève qui serait plus préjudiciable encore aux malades qu'aux infirmiers eux-mêmes.

LA GRÈVE CHEZ M. DUFAYEL. — Ainsi que nous l'avions annoncé, une délégation des grévistes composée de MM. Martinet et Devilar, représentant la chambre syndicale des employés, Béthune et Royer, représentant le personnel en chômage, s'est présentée hier, à trois heures, chez M. Dufayel, à qui elle a exposé le but de la manifestation de la matinée : « Nous avons voulu, ont déclaré les délégués, vous montrer la solidarité pacifique qui nous lie tous. »

Au cours de cette entrevue, on a échangé des impressions sur la situation, puis les délégués sont revenus au Rocher-Suisse pour informer leurs camarades du résultat de leur démarche et pour leur dire que le moment était peut-être propice pour entamer des négociations avec leur patron.

M. Dufayel communique à ce sujet la note suivante :

Des délégués des grévistes ont demandé hier à être reçus par M. Dufayel, qui leur a déclaré une fois de plus ne pas vouloir déplacer deux chefs comptant plus de trente ans de présence dans sa maison et contre lesquels aucune plainte du personnel n'a jamais été portée. La situation reste donc la même. Les magasins sont ouverts et les services sont assurés dans une mesure de plus en plus large.

Néanmoins les grévistes ont nommé une nouvelle délégation composée de six membres : MM. Béthune, Leroy et Cuvillier, pour le service des recettes; MM. Royer, Gibaut et Camus, pour les services intérieurs.

Ceux-ci ont été reçus ce matin, à dix heures, par M. Dufayel. Dans une première conversation, on a déblayé le terrain, et l'on a reconnu de part et d'autre que par des concessions réciproques, il était possible de s'entendre. En conséquence, les mandataires des grévistes et M. Dufayel ont pris de nouveau rendez-vous pour ce soir, à cinq heures.

UNE FEMME ÉTRANGLÉE. — La tenancière d'un hôtel meublé situé 65, avenue de Clichy, Mme Marion Kirilis, a été assassinée hier dans des circonstances assez mystérieuses. Elle vivait avec un employé du Cercle militaire nommé Berthier. Celui-ci, que ses occupations obligent à rester absent toute la journée, rentrait chez lui hier à huit heures du soir. Il fut surpris de trouver le bureau de l'hôtel fermé à clef. Une locataire, Mme Lefèvre, qu'il rencontra à ce moment, lui dit : « Nous n'avons pas vu Mme Kirilis depuis quatre heures et demie. Nous sommes assez inquiets. » M. Berthier se mit aussitôt à parcourir la maison pour la rechercher. Dans la chambre n° 11, où logeait un couple inscrit à l'hôtel sous le nom de Paul et Georgette Crescent, il trouva son amie étendue sans vie sur le lit. Elle avait la bouche serrée par un bâillon fait avec une serviette à raies rouges. M. Berthier fit immédiatement prévenir le commissaire de police du quartier. M. Hamard, chef de la Sûreté, arriva sur les lieux dans la nuit pour faire une enquête sur les causes de ce crime. D'après lui, l'assassinat a été commis par le couple Crescent, qui a disparu.

Mme Kirilis a été vue pour la dernière fois, hier à quatre heures et demie de l'après-midi, par Mme Lefèvre, à laquelle elle a dit qu'elle allait voir M. Crescent pour lui réclamer le prix de sa semaine et lui donner congé ensuite, car elle s'était aperçue que le couple donnait asile à un ami; or, elle ne voulait pas chez elle de ménage à trois.

Dans la chambre où le crime a été commis, on n'a constaté aucun désordre.

Avant de s'installer avenue de Clichy, les époux Crescent avaient habité 19, rue de Sablonville, à Neuilly.

ASSASSINAT D'UN HOTELIER. — Un hôtelier de la rue Lebouteux, aux Batignolles, M. Urbain Carrière, recevait au mois de novembre dernier, comme locataire, une femme qui s'inscrivait sous le nom de Louise-Marie de Vaucour, artiste lyrique, venant de Rio-de-Janeiro. Cette femme qui, paraît-il, aurait été une étoile célèbre de cafés-concerts, était tombée dans l'alcoolisme et les scènes qu'elle fit dans la maison ne tardèrent pas à ameuter contre elle tous les locataires de M. Carrière. Celui-ci lui fit à plusieurs reprises des observations qui restèrent vaines.

Hier, à la suite d'une scène plus violente que de coutume, M. Carrière lui ayant donné congé, Marie-Louise de Vaucour, exaspérée, le frappa d'un coup de couteau à la poitrine. Atteint au cœur, M. Carrière n'a pas tardé à succomber. Marie-Louise de Vaucour, qui prétend ne pas se rappeler cette scène, a été arrêtée et incarcérée.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Un wattman nommé Poirier, qui est au service d'une grande maison d'automobiles, avait imaginé, pour ramener aux usines de son patron les cinq voitures, exposées au Salon, de les attacher à la suite les unes des autres. Ces dernières furent malheureusement entraînées par la déclivité du sol et s'en allèrent bientôt à la dérive; une d'elles heurtait un fiacre qui fut renversé. Il contenait deux voyageurs : M. Henri Montagnin et sa mère, domiciliés 85, avenue de Wagram, qui ont été assez grièvement blessés au visage par des éclats de vitre et qui ont reçu des contusions multiples. Les premiers soins leur ont été donnés dans une pharmacie, puis ils ont été reconduits chez eux.

M. Chanot, commissaire de police du quartier des Champs-Elysées, a ouvert une enquête.

PROMENADE D'UN CADAVRE. —

SUICIDE. — M. Georges S..., âgé de trente-sept ans, et gros propriétaire en Eure-et-Loir, tentait hier de se suicider chez sa mère, domiciliée rue de Moscou, en se tirant un coup de revolver dans la tempe droite. Bien que la balle ait traversé de part en part la boîte crânienne, M. Georges S... ne mourut pas immédiatement et put être transporté dans une maison de santé particulière du quartier de l'Europe où il subit l'opération du trépan. Il y a succombé au bout de quelques heures.

Des causes d'ordre intime l'ont déterminé à mettre fin à ses jours.

ACTE DE PROBITÉ. — Une bourse de dame, en or, enrichie de brillants, contenant une importante somme d'argent et d'une valeur intrinsèque de 3,000 francs environ, a été trouvée hier soir, vers cinq heures, boulevard des Capucines, par M. Maire, employé de commerce, domicilié 9, rue Merice, à Clichy. Remise aussitôt au commissariat de police, elle a été envoyée au bureau des objets trouvés à la préfecture.

TROUVÉ AU FOND D'UN PUITS. — M. Léonard Chaumié, chef de chantier au service de M. Bally, entrepreneur à Levallois-Perret, — et qui dirigeait, pour le compte de ce dernier, des travaux de terrassement, 44, avenue de l'Alma, — se présentait hier matin, vers six heures, au poste de police du Grand Palais, avenue des Champs-Elysées, et informait les agents qu'un individu s'était introduit, pendant la nuit, dans son chantier, et était tombé dans un puits d'une profondeur de 9 mètres, que ses ouvriers étaient en train de creuser.

Accompagné de deux gardiens de la paix, M. Chaumié se rendit alors sur les lieux, et aidé de ses employés, parvint à remonter l'inconnu qui était inanimé. Quand il eut reçu les premiers soins et repris ses sens, il déclara se nommer Albert Balaboux, âgé de 29 ans, pâtissier, domicilié, 9, rue de l'Ancienne-Mairie, à Clichy, et être accidentellement tombé dans le puits au moment où, par curiosité, il tentait d'explorer le chantier.

Il se plaint de douleurs internes et a été conduit à l'hôpital Beaujon.

ACCIDENT MORTEL D'AUTOMOBILE. — Nous avons relaté il y a trois semaines l'accident d'automobile dont avait été victime, à Salvagnac, dans le Tarn, M. Guillaume Gérard, second fils du baron Gérard, député du Calvados, petit-fils de l'ancien député et arrière-petit-fils de l'illustre peintre.

M. Guillaume Gérard a succombé à ses blessures. Il est mort lundi, entouré de tous les siens, accourus auprès de lui dès la première heure à Salvagnac, à l'endroit même où se produisit l'accident.

M. Guillaume Gérard n'avait que vingt-trois ans.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE MARSEILLE. — Hier a été transféré de Toulon à Marseille un sous-officier du 8e colonial, arrêté depuis plusieurs jours et sur lequel pèsent de graves soupçons. Ce sous-officier a été longuement interrogé par le juge d'instruction avant son départ.

M. Valensi, juge d'instruction, a reçu de nouvelles commissions rogatoires pour la recherche de documents.

EXPLOSION DANS UNE USINE. — Au moment où les ouvriers de l'usine de M. Mimes, fabricant d'huiles, au hameau du Risban, commune de Marcq-en-Barœul, allaient prendre leur travail à la salle des diffuseurs, où se trouvent les réservoirs de benzine, un joint reliant l'appareil à un réservoir sautait. Les vapeurs se répandirent dans la salle et elles s'enflammèrent au contact d'une lampe qui se trouvait dans la cour, à dix mètres de l'atelier.

Une détonation retentit, et presque aussitôt toute l'usine fut en feu.

Plusieurs ouvriers furent grièvement brûlés. L'un, Henri Pollet, âgé de soixante ans, atteint sur tout le corps, succomba quelques heures plus tard. Un autre, Emile Dillies, âgé de vingt-sept ans, père de deux enfants, fut brûlé à la tête, au cou et sur toute la surface du dos. Le concierge, Louis Descamps, âgé de vingt et un ans, brûlé au cou et aux mains, a dû son salut à l'idée qu'il a eue de se jeter dans un réservoir d'eau. Un contremaître, Louis Memillon, âgé de trente ans, a reçu d'horribles brûlures aux mains en cherchant à éteindre les flammes qui entouraient Dillies et Pollet, au moment où les malheureux, affolés, parcouraient la cour de l'usine, comme de vivants brasiers.

GLISSEMENT DE MONTAGNE. — Dans la région de Labussière-sur-Ouche (Côte-d'Or), un nouveau glissement de la montagne qui domine le hameau de la Forge vient de se produire, menaçant d'ensevelir un certain nombre de maisons d'habitation.

Semblable phénomène avait déjà été constaté lors de la construction de la ligne de Dijon à Epinac; des sommes considérables avaient été employées aux travaux de soutènement qu'on considérait comme définitifs.

De nouveaux travaux de soutènement vont être repris et on va établir un tunnel destiné à recueillir les eaux d'infiltration; les ingénieurs espèrent que cela suffira pour conjurer une catastrophe.

INFORMATIONS DIVERSES

— Mme Maurice Rouvier reprendra ses réceptions à partir du 30 décembre. Elle recevra au ministère des affaires étrangères le samedi, de quatre à sept heures du soir.

— Nous avons reçu pour notre *Caisse de Charité*, de C. S. 100 fr., S. G. 10 fr., un Allemand, chevalier de la Légion d'honneur, 100 fr. Ensemble 210 francs.

— Demain jeudi, à huit heures et demie du soir, à l'Université populaire, 157, faubourg Saint-Antoine, conférence de M. Raymond Recouly, correspondant du *Temps* : « Les grandes questions actuelles de politique extérieure. La question de Macédoine ou l'aspect actuel de la question d'Orient. »

— *Une exposition internationale de la photographie.* — Le Parlement, dans ses dernières discussions, a paru rejeter l'idée des expositions universelles pour favoriser les expositions spéciales, plus éducatives pour le public, plus favorables à l'industrie et aux sciences, plus rémunératrices pour les exposants.

C'est dans ces vues qu'aura lieu, de juillet à octobre 1906, une des plus considérables manifestations photographiques du monde entier : la deuxième exposition internationale de photographie, qui sera installée à Paris, au Grand Palais des beaux-arts.

Son comité de patronage comprend les plus éminentes personnalités de tous les pays et elle est assurée de la participation de tous les hommes qui comptent dans les sciences, les arts, le commerce et l'industrie.

On peut avoir le programme de cette vaste manifestation en s'adressant au commissariat général de la deuxième exposition internationale de photographie, au Grand Palais des beaux-arts, porte B, à Paris.

LA MÉDAILLE D'OR DU SALON

C'est sur un nouveau succès que la Société lorraine de Dietrich termine l'année 1905. Le jury du concours d'élégance du Salon de l'automobile vient de décerner aux grands constructeurs de Lunéville le grande médaille d'or pour le confortable et le caractère élégant des voitures exposées par eux au Grand Palais. Cette décision ne fait, il est vrai, que ratifier l'empressement mis par nos plus sélects chauffeurs à visiter... et à acheter les magnifiques automobiles que la Société lorraine montrait dans son stand du Grand Palais et dont le moindre éloge à faire est qu'elles continueront à être ce qu'elles ont d'ailleurs toujours été : des voitures parfaites à tous les points de vue.

Cette récompense justifie également la réputation que la Société lorraine de Dietrich s'est aussi faite pour le soin et le fini extérieur de ses voitures, qui correspondent du reste à la parfaite mécanique qui est fabriquée à Lunéville.

A L'HOTEL DE VILLE

Le Conseil municipal a tenu hier après-midi une courte séance pour approuver les rapports budgétaires déjà examinés le matin en comité du budget.

Il a en outre renvoyé à l'administration une proposition de M. Desplas tendant à donner le nom d'Augustin Cournot à une rue de Paris, et décidé, sur la demande de M. Gay, qu'une plaque commémorative serait posée 124, avenue Victor-Hugo, sur l'emplacement de l'hôtel où est mort le grand poète en 1885.

Séances de commissions. — La plupart des commissions permanentes se sont réunies le soir.

A la troisième commission, on s'est occupé du Champ-de-Mars. Quatre lots de terrains sont vendus, un a été cédé à l'Etat, et l'administration négocie plusieurs autres ventes. Il faut donc que la Ville commence à ouvrir les voies nouvelles et à aménager le jardin central prévu au plan de lotissement. Un crédit de 1,315,000 francs a été ouvert à cet effet.

M. Escudier a fait approuver un rapport autorisant l'établissement sous la Chaussée-d'Antin d'une galerie souterraine reliant les locaux des Galeries Lafayette. Cet établissement payerait un droit annuel de 4,200 francs pendant cinq ans et de 5,600 fr. ensuite.

Enfin, on a décidé en principe d'ériger avenue de la République, près du boulevard Richard-Lenoir, le monument de Charles Floquet; le terre-plein de l'Ambigu a été désigné pour le buste du baron Taylor, et le carrefour formé par la rue des Amandiers et l'avenue Gambetta pour le monument de Théophile Roussel.

Le gaz de Paris. — M. Chautard devait soumettre hier au comité du budget son rapport sur l'exploitation provisoire du service du gaz en 1906. Mais les pourparlers engagés avec la Compagnie sur divers points du traité présenté par le préfet ne sont pas terminés et il est probable que le rapport ne sera prêt que vendredi.

On discute notamment sur le partage des bénéfices. M. Chautard estime que la part revenant à la Ville doit être beaucoup plus grosse qu'on ne l'a prévu. D'autre part, il désire régler dans d'autres conditions la question de l'assimilation du personnel et celle des dépôts exigés des consommateurs de gaz.

M. Sauton, qui de son côté trouve le projet peu clair et insuffisamment avantageux pour la Ville, se propose de déposer en séance plusieurs amendements.

On ignore donc encore ce que sera définitivement l'exploitation du gaz pendant l'année 1906. Mais pour aplanir dans la mesure du possible les difficultés qui pourraient surgir au cours de cette année, la commission de la régie a approuvé un projet de délibération de M. Grébauval, qui invite l'administration à solliciter des pouvoirs publics l'autorisation : 1° d'emprunter pour le rachat de la part d'actif appartenant à la Compagnie actuelle; 2° d'exproprier au besoin cette part d'actif.

TRIBUNAUX

Contre l'armée

LES TÉMOINS DE LA DÉFENSE

Nous avons donné hier la substance de la déposition de M. Paul Lafargue en faveur des signataires de l'affiche antimilitariste.

M. Dejeante, député de la Seine, a formulé ensuite son avis sur le procès.

Si on posait, a-t-il dit, la question : « Etes-vous, oui ou non, pour ceux qui commandent de tirer sur la foule? » il serait odieux de répondre : « Oui. »

Le manifeste incriminé contient une opinion. Elle est juste ou injuste. Ce n'est pas à un jury de décider; c'est à l'opinion publique, c'est au pouvoir législatif. Les manifestations ouvrières sont plus violentes qu'autrefois. Pourquoi? Parce que les armées fusillent les ouvriers.

Ceux-ci protestent. Ce serait inique de leur refuser le droit de protester.

Il est bon qu'on sache ce qu'ils souffrent, ce qu'ils réclament.

La manifestation qui s'est faite à la Chambre a été aussi vive que celle-ci, cependant on ne la soumet pas à la justice.

Dire à des soldats qu'ils ne doivent pas tirer sur leurs frères et qu'ils doivent plutôt tirer sur ceux qui commandent les fusillades s'explique aisément quand on sait que les soldats sont eux-mêmes des ouvriers.

Les poursuites actuelles sont, à mes yeux, des poursuites politiques en vue de servir de plate-forme à quelques politiciens ambitieux.

Sur interpellation de Me Lagasse, le témoin ajoute :

J'ai moi-même exprimé, en d'autres termes, à la Chambre, l'opinion qui est insérée dans le manifeste poursuivi. Et je ne crois pas que si un député avait employé des termes identiques, la Chambre aurait autorisé des poursuites.

Hervé. — Même si on avait autorisé des poursuites, cela ne prouverait pas que nous avons tort.

M. Colly, conseiller municipal de Paris, succède à M. Dejeante.

Je crois qu'on a donné à l'affiche plus d'importance qu'elle ne méritait. Des affiches de cette espèce passent inaperçues. Ce ne sont pas les prévenus qui ont inventé l'antimilitarisme. D'éminents écrivains du dix-huitième siècle recommandent aux militaires de faire grève, témoin Volney. Des écrivains d'aujourd'hui, des nationalistes mêmes, comme Rochefort, Humbert et Drumont, ont tenu la même langage.

Ainsi que le l'ai déclaré au Conseil municipal, j'ai un fils qui est sous les drapeaux et je lui ai donné ces conseils : « Obéis aux lois; si on commet une injustice à ton égard, proteste; si on te frappe, rends les coups; ne tire jamais sur tes frères; si la guerre éclate, tu n'en sera pas responsable; il ne faut pas déserter; en cas de guerre, ce sont les soldats du pays agresseur qui doivent faire grève, les soldats de l'autre pays doivent le défendre. »

Desplanques intervient :

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec le témoin sur ce dernier point. Je suis antimilitariste, non seulement parce que les militaires agissent dans les grèves, mais encore parce que l'armée est un instrument de domination.

M. Colly. — Je comprends l'émotion et l'indignation des accusés, et si j'étais le jury, je les acquitterais haut la main, parce que leurs sentiments sont humains.

— Selon l'ami Colly, qui est celui qui souffre de la guerre, et qui est celui qui en profite? demande un inculpé.

— Celui qui souffre, c'est l'ouvrier; celui qui en profite, c'est le capitaliste; témoin le duc d'Aumale qui obtint quarante millions...

— Il vaudrait mieux que ce fussent les peuples, et non les chefs d'Etat, qui eussent des entretiens entre eux.

M. Allard, député du Var, s'étonne du procès :

J'ai développé, dit-il, des idées analogues à celles des inculpés, et on ne m'a pas poursuivi. Guy de Maupassant a écrit, sur le militarisme, des pages qui dépassent en violence celle du manifeste; on ne l'a jamais traduit en justice. Pour moi, le procès semble une manœuvre électorale à la veille des élections. Quand on relit le réquisitoire de l'avocat général Pinard, dans le procès de *Madame Bovary*, on le trouve insensé et niais; dans dix ans, je ne veux pas parler de ce qu'on pensera du réquisitoire de l'avocat général présent, mais on trouvera le procès ridicule.

A la Chambre, du reste, nous avons déclaré très haut que lorsqu'un officier ordonne à ses soldats de tirer sur les ouvriers, il commet un crime.

D'autre part, un écrit où il était conseillé : « Plutôt l'insurrection que la guerre » n'a jamais fait l'objet de poursuites.

En somme, l'œuvre des inculpés est bonne. Ils veulent déshonorer la guerre. Eh bien, c'est ce qu'on doit faire!

Enfin M. Lhermitte vient, qui déclare avoir écrit maintes fois ce qui a été dit dans l'affiche, sans avoir jamais été l'objet de poursuites. Bien plus : il a, sous toutes les formes, dénoncé les crimes avérés commis dans l'armée. Or, on s'est bien gardé de le traduire devant les tribunaux criminels. Il est vrai qu'on n'a pas davantage poursuivi les coupables dénoncés.

L'antimilitarisme s'explique: puisque la caserne est l'école du crime.

On continuera aujourd'hui l'audition des témoins.

Les consorts de Negrelli-Moldelbe contre la Compagnie de Suez. — La première chambre de la cour d'appel, présidée par le premier président Forichon, a rendu hier son arrêt sur la requête civile à elle présentée par les consorts de Negrelli-Moldelbe, tendant, dans les conditions que nous avons exposées, à la rétractation d'un arrêt de la première chambre de la cour, du 22 mai 1896, rendu au profit de la Compagnie de Suez et des consorts de Lesseps.

Conformément aux conclusions de l'avocat général Blondel, la cour a rejeté purement et simplement, comme irrecevable, la requête civile présentée.

La responsabilité des membres d'un bureau électoral. — Le tribunal correctionnel de Béziers a condamné solidairement les membres du bureau électoral de Capestang à payer 2,000 francs de dommages à M. Charles Guilhaumon, candidat au conseil général, qui aurait été élu sans une fraude commise dans les opérations.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Louis Brunet, sénateur de la colonie de la Réunion, décédé hier à Paris.

M. Brunet était né à Saint-Denis (Réunion), en 1847. Président du conseil général, il fut élu député aux élections législatives de 1893. Réélu en 1898 et en 1902 sans concurrent, il était, en son absence de la colonie, nommé au Sénat le 8 janvier 1905, en remplacement de M. Drouhet, décédé. A la Chambre, M. Brunet appartenait à la gauche radicale, et au Sénat, à la gauche démocratique.

M. Louis Brunet avait publié plusieurs ouvrages dont le dernier est l'*Œuvre de la France à Madagascar*.

Il avait été vice-président de la commission parlementaire des affaires extérieures et des colonies et président de la Ligue pour la défense des droits coloniaux.

Hier ont eu lieu, à Saint-Pierre de Chaillot, les obsèques du général Faverot de Kerbrech; les généraux de Galliffet, Donop, Renouard, de Verdière, Libermann et Duparge tenaient les cordons du poêle.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Auteuil. Le général Renouard a pris la parole sur la tombe du général de Kerbrech, et le général de Galliffet a prononcé l'allocution suivante :

Mon jeune camarade, nous avons toujours été d'accord; nous avons pensé tous les deux qu'après Dieu il n'y a que deux choses pour sauver la France : les armées de terre et de mer... Adieu!

On annonce la mort de M. Albert Couvreux, président du tribunal civil de Meaux, décédé à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques auront lieu demain jeudi, à dix heures, à Meaux.

L'inhumation aura lieu à Châlons-sur-Marne.

Nous apprenons la mort de la baronne de Cabrol, décédée au château de Vilvert, à Jouy-en-Josas, hier matin.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28, à deux heures et demie très précises, en la chapelle de Jouy-en-Josas. On se réunira à la chapelle.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

On annonce la mort de M. Emile Lévy-Nathan, décédé en son domicile, 52, rue des Mathurins. La famille n'envoyant pas de faire-part, le présent avis tiendra lieu d'invitation pour les obsèques, qui auront lieu demain jeudi, à deux heures précises. On se réunira à la maison mortuaire. L'inhumation se fera au cimetière Montparnasse. Ni fleurs ni couronnes. De la part des familles Lévy-Nathan, David (de Caen) et Joseph Meyer.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Rio, 26 décembre.

Cafés. — Recettes 2 jrs : 19.000 sacs. Marché ferme.
Stock : 325.000 sacs. Rio n° 7, 4,325 reis, hausse 75.
Change 16 29/32 ou «»» reis par franc, inchangé.

Santos, 26 décembre.

Cafés. — Recettes : 36,000 sacs. Marché ferme.
Santos good average : 4,050 reis, inchangé.
Stock : 1,379.000 sacs.

Fourrages. — La Chapelle, 27 décembre.

113 voitures de paille et 44 de fourrages formant 55,800 bottes de paille et 21,300 de fourrages. Affaires plus faciles et cours soutenus sur les pailles avec offres à livrer asses nombreuses. L'approche de la fin du mois et les jours fériés ont fourni un élément d'activité. Les fourrages sont fermes avec acheteurs empressés.

	1re qté	2e qté	3e qté
Paille de blé	24 à 25	22 à 24	20 à 22
— de seigle	28 30	26 28	24 26
— d'avoine	23 24	21 23	19 21
Foin	50 52	48 50	45 48
Luzerne	50 52	48 50	45 48
Regain	46 48	44 46	42 44

(Les 100 bottes de 5 kilos, honification 4 0/0)

Le tout rendu dans Paris, au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droits d'entrée compris : 6 fr. pour foins et fourrages secs, 2 fr. 40 pour paille. Pourboire : 1 fr. par 100 bottes.

LIBRAIRIE

LA REVUE DE PARIS

La Revue de Paris commence une correspondance de Berlioz, — *Lettres des années romantiques*, — prodigieusement vivante et vibrante. Elle publie à la fois l'admirable roman de Marcelle Tinayre, — qui semble décidément son chef-d'œuvre, — la *Rebelle*, et le délicieux roman d'Ivan Strannik, les *Mages sans étoile*, — qui fait comprendre merveilleusement l'état présent de la Russie. — Avec cela, *Hongrois et Croates*, par Charles Loiseau; la *Réforme de l'orthographe*, par Marcel Boulenger; des vers exquis d'André Rivoire, *Crépuscules*; *Sur l'automobile*, par Raoul Fabens; *Guillaume II et le règlement macédonien*, par Victor Bérard.

Prix de la livraison : 2 fr. 50
Prix de l'abonnement. . . . . 48 fr.

AVIS ET COMMUNICATIONS

UNE SURPRISE AGRÉABLE!

Buvons un coup, buvons-en deux!
A la santé de notre... Courrier Français!!...

Voilà ce que pourront s'écrier les abonnés de ce journal en recevant cette année, comme prime gratuite, une caisse contenant quatre bouteilles du meilleur vin mousseux. Les primes du *Courrier Français illustré* n'ont d'ailleurs jamais été banales.

Dirigé depuis vingt-trois ans par notre confrère M. Jules Roques, le *Courrier Français* est resté le plus sincèrement artistique des hebdomadaires illustrés que nous possédions. Il suffit, pour s'en assurer, de regarder les derniers numéros, qui contiennent des dessins de maîtres tels que Willette, Helleu, Louis Legrand, Félicien Rops, Widhopff, etc., etc. L'abonnement n'est que de 25 francs par an pour Paris et la province (étranger : 35 francs). Avec la caisse de vin mousseux, les nouveaux abonnés d'un an recevront aussi un très joli calendrier colorié, le Calendrier des Buveurs pour 1906. Ecrire au *Courrier Français illustré*, 10, avenue Trudaine, à Paris.

SIROP À L'ACIDE PHÉNIQUE ED. DECLAT
Contre GRIPPE - TOUX - RHUMES - INFLUENZA, etc.

AUTOMOBILISME

LE GALA DE L'OPÉRA

Le spectacle de gala donné hier soir à l'Opéra par l'Automobile-Club de France et le comité des expositions d'automobiles, a été extrêmement brillant.

Dans les loges officielles avaient pris place les ministres : MM. Trouillot, Bienvenu Martin, Ruau, Gauthier, Merlou, Bérard, Clémentel, Dubief, Doumer, président de la Chambre des députés. M. Thomson, ministre de la marine, s'était fait excuser.

Le programme, dont les interprètes furent très applaudis, était composé du premier acte de *Samson et Dalila*, du *Bourgeois gentilhomme*, joué par la Comédie-Française; du ballet de *Don Juan* et de la *Ronde des Saisons*, le nouvel ouvrage de M. Büsser.

YACHTING AUTOMOBILE

Dans sa dernière séance, la commission du yachting automobile a décidé de proposer au ministre de la marine l'organisation d'un concours de moteurs marins au pétrole lampant ou à vaporisation instantanée, d'une puissance variant entre 45 et 50 chevaux, pour les vedettes d'escadre et les différents services à bord des bâtiments de l'Etat.

Ce concours aurait lieu à Paris en août 1906.

VIOLETTE HOUBIGANT DERNIÈRE CRÉATION

Aux Jeunes Filles de France, Sœurs de Mireille, offrez un abonnement d'un An (10 fr.) aux
ANNALES
Dans cette célèbre Revue de Famille elles liront, dès le commencement de 1906 :
1° *Les Mémoires et Récits, texte français de* MISTRAL *qui seront le grand événement littéraire de l'année*
2° *Le Mariage d'Agnès, roman inédit, par* JULES CLARETIE
3° *Promenades au Musée du Louvre, par* JULES BRETON
4° *Etudes sur les grands Rôles classiques, par* MOUNET-SULLY
5° *L'Art de Chanter les Vieilles Chansons, par* Mme AMEL
6° *Conseils aux jeunes Français désireux de coloniser.* Gal GALLIENI
10 fr. par An. 15, rue St-Georges, PARIS
ABONNEMENT 10 FOIS REMBOURSÉ par les Bons du Carnet de la Mutualité des Annales

BONBONS — FANTAISIES
ÉTRENNES
LOMBART
9, Boulevard de la Madeleine
TÉLÉPHONE 229-61

DEMANDEZ LES LIQUEURS de
Wynand Fockink
CURAÇAO, ANISETTE, CHERRY BRANDY, ETC.
MAISON à PARIS : 10, RUE VIVIENNE

SAVON ROYAL du Dr THRIDACE Seul inventeur VIOLET 20, Bd des Italiens, Paris
EAU DE BOTOT Le seul Dentifrice approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. Exiger la signat. BOTOT.
EPILEPSIE GUÉRISON CERTAINE. Demandez fiches Doct BOURDAUX, Fleurance (Gers)

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

(Jugements du 23 décembre)

Voets, fab. de chaussures, 143, bd Auguste-Blanqui; Tremine, loueur de voitures, 18, rue de l'Armorique.

(Jugements du 26 décembre)

Vve Lagadec, nég. en literie, 143, rue Ordener.
Dame Baujard, vins et liqueurs, 40, rue Moutons; Duvernet, act. 182, rue du Château.
Coulomb, restaurateur, villa Schaken, à Saint-Maur-des-Fossés.
Delattre, nég. en vins, 12, rue Commines.
Fournier, md de vins, 186, r. du Château-des-Rentiers.
Dame L. Guthmann, fab. et vente de jupons, 31, rue du Mont-Cenis.
Lefèvre, md de lait et beurre, 42 bis, r. Michel-Bizot.
Sté d'Entreprises théâtrales (Sté anonyme du théâtre du Château-d'Eau), 99, boulev. Sébastopol, en liquidation.

JULES VERNE
LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES
L'Invasion de la Mer. — Le Phare du Bout du Monde. — *Maître du Monde.* — *Un Drame en Livonie.* — *Le Village aérien.* — *Les Histoires de Jean-Marie Cabidoulin.* — *Face au Drapeau.* — *Clovis Dardentor.* — *Claudius Bombarnac.* — *Le Château des Carpathes.* — *Sans dessus dessous.* — *Le Chemin de France.* — *Robur-le-Conquérant.* — *Un Billet de Loterie.* — *Cinq Semaines en ballon.* — *Voyage au Centre de la Terre.* — *De la Terre à la Lune.* — *Autour de la Lune.* — *L'Ecole des Robinsons.* — *Le Rayon-Vert.* — *Les Indes-Noires.* — *Le Chancellor.* — *Les 500 Millions de la Bégum.* — *Les Tribulations d'un Chinois en Chine.* — *L'Etoile du Sud.* — *L'Archipel en feu.* — *Le Docteur Ox.* — *Le Tour du Monde en 80 jours.* — *Aventures de trois Russes et de trois Anglais.* — *Une Ville flottante*, suivi de *Les Forceurs de Blocus.* — Chaque volume séparé, 4 fr. 50; cartonné, 6 fr. — Deux volumes réunis en un seul, 9 fr.; cartonné, 12 fr.; relié, 14 fr.
Bourses de Voyage. — *Les Frères Kip.* — *Seconde Patrie.* — *Le Testament d'un Excentrique.* — *Le Superbe Orénoque.* — *Le Sphinx des Glaces.* — *L'Ile à hélice.* — *Maître Antifer.* — *P'tit Bonhomme.* — *Mrs. Branican.* — *César Cascabel.* — *Famille sans nom.* — *Deux ans de Vacances.* — *Nord contre Sud.* — *Kéraban-le-Têtu.* — *La Maison à vapeur.* — *Hector Servadac.* — *Aventures du Capitaine Hatteras.* — *La J'angada.* — *Un Capitaine de 15 ans.* — *20.000 lieues sous les mers.* — *Le Pays des Fourrures.* — *Michel Strogoff.* — Chaque volume, 9 fr.; cartonné, 12 fr.; relié, 14 fr.
L'Ile Mystérieuse. — *Mathias Sandorf.* — *Les Enfants du Capitaine Grant.* — Chaque volume, 10 fr.; cartonné, 13 fr.; relié, 15 fr.
Pour paraître dès le 1er Janvier dans le MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION ROMAN INÉDIT
Le Volcan d'or de JULES VERNE
J. HETZEL ÉDITEUR 18, rue Jacob, Paris

FEUILLETON LITTÉRAIRE DU 28 DÉCEMBRE 1905

La Collection Hetzel
et les
LECTURES DE FAMILLE

La librairie Hetzel, fidèle à sa longue et noble tradition littéraire et éducatrice, nous offre, cette année, comme toujours, des œuvres de marque. C'est là qu'il faut puiser, pour y recueillir ce qui convient à la jeunesse, qui ne se contente plus, comme autrefois, d'une littérature aussi banale qu'insignifiante, car elle est mise en appétit par les chefs-d'œuvre qui, annuellement, la sollicitent ou plutôt sollicitent les parents soucieux de la culture intellectuelle de leurs enfants. Aussi restent-ils inébranlablement fidèles à cette précieuse collection de beaux et bons livres, qu'ils lisent eux-mêmes, d'ailleurs, avec la satisfaction la plus grande. Car il n'y a pas que la jeunesse, pour lire et relire les œuvres de Jules Verne. Il en est beaucoup de plus anciens pour y prendre plaisir, et qui sont attirés par une curiosité réelle. Pour user d'une expression, ou plutôt d'une devise qui est le programme même du **Magasin illustré d'Éducation et de Récréation**, Jules Verne est un des auteurs favoris de toute la famille.

On peut être majeur, et même plus, et s'attacher avec passion à la lecture de tous les volumes formant la collection des **Voyages Extraordinaires**, **enseignement perpétuel de volonté et d'énergie. Les deux livres de** cette année en font la double preuve. **L'Invasion de la Mer**, dont Jules Verne corrigeait les épreuves quelques jours encore avant sa mort, — donnant lui-même la preuve vivante de l'énergie qu'il enseigne d'une façon si merveilleuse et si soutenue, — expose la solution d'un problème qui fit, depuis longtemps, la préoccupation des savants, des géographes et des ingénieurs; raconte, par anticipation, la reconstitution de cette mer saharienne, remplacée par les solitudes désertiques, où circulent aujourd'hui encore des bandes de nomades pillards de caravanes et brigands incorrigibles.

Avec l'eau, reviendront la prospérité et la sécurité d'autrefois, car la civilisation n'a pas de meilleur agent qu'elle; et c'est bien ce que Jules Verne, avec sa divination infaillible, nous laisse entrevoir, dans ce livre de savant, de voyageur et de géographe supérieur. Comme toujours s'y joint une action romanesque et dramatique très intéressante et très intense, où une poignée d'hommes résolus, officiers et soldats de notre armée d'Afrique, luttent, avec une opiniâtreté infatigable et un courage héroïque, contre les hommes et contre les éléments. Entre l'Afrique presque septentrionale et l'extrême Amérique du Sud, la distance est considérable. Nous la franchissons d'un bond, et c'est ici que Jules Verne nous transporte, dans les environs sauvages du cap Horn, qui n'a plus, devant lui, vers le Sud, que le pôle austral encore bien peu exploré, et sur la route duquel l'illustre conteur nous entraîna naguère, dans le **Sphinx des Glaces** et les **Histoires de Jean-Marie Cabidoulin**. Le **Phare du Bout du Monde** est un livre étonnant qui sera lu et relu avec entraînement. Ce phare, construit pour éclairer les terribles parages voisins du cap Horn, va servir de prison, pendant trois mois, à trois gardiens ravitaillés pour cette durée, et laissés à eux-mêmes, au milieu de la nature la moins hospitalière. Mais il y a là une bande de brigands pour le moment invisibles, naufrageurs de ces parages et pilleurs d'épaves, dont ce phare va déranger les opérations et tarir la fortune. C'est l'origine du drame le plus palpitant qu'il soit possible d'imaginer et au cours duquel l'émotion des lecteurs sera certainement portée à son comble. Nous nous interdisons d'en dire davantage, pour ne point déflorer ce livre.

La littérature ne pouvait manquer de se laisser séduire par un pareil sujet; et combien de fois n'est-il pas venu à l'imagination de beaucoup d'écrivains de songer à ces prisonniers de l'espace qui, le long de toutes les côtes civilisées, ont des responsabilités si lourdes, si effrayantes même, et qui, en retour de bien modiques appointements, veillent, toutes les nuits, sur tant de richesses et sur tant d'existences humaines. Cela devait nécessairement solliciter un conteur comme Jules Verne et lui inspirer un ouvrage merveilleux, à lui si bien renseigné sur les choses de la mer et sur celles de la géographie. Il lui appartenait plus qu'à tout autre de célébrer, dans un cadre singulièrement pittoresque et souvent farouche et terrible, quelques-uns de ces humbles soldats du devoir, — un surtout, comme on le verra, — placés dans une situation exceptionnellement périlleuse, même désespérée. Il restera, ce gardien, comme un des types les plus complets qu'ait créés l'imagination si féconde de Jules Verne, pour l'admiration des jeunes lecteurs, assurément séduits par tout ce qu'il y a d'élevé chez ce personnage épique, — il n'y a pas d'autre mot, — campé par le maître, d'une façon si magistrale, dans un milieu imposant et sauvage, dont l'auteur semble connaître les moindres détails, et qu'il sait décrire, avec sa supériorité accoutumée, en écrivain et en incomparable artiste.

L'auteur du **Maître de l'Abîme**, M. André Laurie, nous parle des choses possibles de demain, et avec une opportunité provoquée par les événements d'hier en Extrême-Orient. C'est la fin du vieux monde, préméditée et combinée par un Tamerlan moderne, ou plutôt un futur Tamerlan, qui a su réunir les engins de destruction les plus perfectionnés et les plus irrésistibles, pour réduire tout en poussière et devenir le *Maître universel*, le **Maître de l'Abîme**. Naturellement, une action attachante se mêle à ces redoutables projets, comme dans tous les livres de M. André Laurie, dont le bagage est aujourd'hui si considérable et si justement apprécié. Quelqu'un, dont le nouveau Tamerlan a voulu faire son complice, se trouvera là pour percer à jour ses sinistres desseins et se renseigner sur la valeur de ses engins, quelqu'un dont ses séides ont fait la capture d'une façon singulière, et qui s'évadera de sa prison dorée, d'une façon non moins étrange. Cela laisse croire que ce très intéressant livre n'est peut-être qu'une entrée en matière, et que nous en reverrons ultérieurement les personnages, quand le destructeur tentera de procéder à l'exécution de ses projets de ruine et de conquête universelles. M. André Laurie, — il l'a prouvé maintes fois, — excelle dans ces récits merveilleux, et celui-ci ne le cède en rien aux précédents.

C'est encore d'honneur qu'il est question dans **Frère Devise** par Pierre Perrault. Un homme, cruellement frappé dans ses plus chères affections, impitoyablement ruiné par un affreux voleur qui s'empare d'un secret industriel, pour l'exploiter et s'enrichir, a-t-il le droit de poursuivre le voleur jusque dans sa descendance, et de faire subir à des innocents le châtiment que celui-ci a mérité? Telle est la question qui se pose dans cet excellent livre, au cours de péripéties nombreuses et saisissantes, dont l'auteur place la scène dans les régions balkaniques où le brigandage s'exerce encore, et où la sécurité des voyageurs est loin d'être parfaite. C'est avec impatience que le lecteur attendra la solution de ce problème psychologique qui sort d'une série d'aventures plus attachantes les unes que les autres.

L'illustre écrivain moraliste P.-J. Stahl, qui nous a laissé tant d'œuvres de premier ordre, et qui inventa la lecture récréative et morale, inventa aussi autre chose, ce qu'il appela l'adaptation, c'est-à-dire une sorte de mise à point, pour le goût français, de certaines œuvres de littératures étrangères, particulièrement celles de langue anglaise. C'est une création dont il fut l'un des principaux ouvriers, en tout cas, celui de la première heure. D'autres, conseillés et guidés par lui, marchèrent sur ses traces; et M. G. Pitrois nous donne aujourd'hui, sous ce titre : **Pixie et sa famille**, d'après l'anglais de Mrs. de Horne-Vaizey, précisément une de ces adaptations que l'on pourrait dire originales. Elle est tout simplement ravissante cette petite **Pixie**, dernière fillette d'une assez nombreuse famille, plutôt laide que jolie, mais si originale, si séduisante que tout le monde l'adore et qu'elle n'a qu'à paraître pour faire la conquête de tous les cœurs. C'est un type de gaieté et d'humour qui appartient bien en propre à la littérature anglaise, et qui passe ainsi, dans la nôtre, d'une façon vraiment supérieure et digne de tous les éloges. On en jugera.

Et puisque nous citons ici le nom aimé de P.-J. Stahl, avec quel plaisir les jeunes lecteurs n'accueilleront-ils pas, sous sa forme nouvelle, dans la **Petite Bibliothèque Blanche**, ce petit chef-d'œuvre complet, car il a tout : la simplicité, l'émotion, l'esprit et le style : **Une affaire difficile à arranger?** C'est d'hier, mais ce sera encore de demain. Ces choses-là ne vieillissent pas.

La collaboration de P.-J. Stahl avec le maître dessinateur Frœlich, si fréquente, dans la collection d'albums enfantins qui portent le nom de l'écrivain et qui est, au propre sens du mot, de la meilleure morale en action, apprend à leur clientèle accoutumée que la gourmandise est un très vilain défaut, et le lui fait voir en la promenant dans le **Royaume des Gourmands** d'où elle revient confuse et corrigée.

Et, pour terminer cette revue rapide des livres de choix de l'année, rappelons que le **Magasin illustré d'Éducation et de Récréation** d'où ils sortent tous,